

Nombre de membres : 34  
En exercice : 33  
Présents : 30  
Pouvoirs : 3  
Votants : 33

N°2022-08

Abstentions : 0  
Exprimés : 33  
Pour : 33  
Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

**L'An deux mille vingt-deux, le jeudi 10 mars à 20h00.**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Espace « Robert MORANGE » à ORADOUR-SUR-VAYRES sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 04 mars deux mille vingt-deux.

**Présents :** Christophe Gérouard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Louis Furlaud, François Chaulet, Jean Maynard, Maryse Parverie, Joël Vilard, Richard Simonneau, Thierry Dauchart, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles Christian Vlgnerie, Chantal Robin, Bruno Grancoing, Philippe Lalay, Sylvie Germond, Hervé Mazeaud, Bertrand Jayat, Pierre Hachin, Jérôme Suet, Stéphane Seyer.

**Suppléants présents :** Liliane Baudet

**Pouvoirs :** Pierre Varachaud à François Chaulet, Albert Viroulet à Pierre Hachin, Patrick Gibaud à Josiane Lefort,

**Secrétaire de séance :** Bertrand Jayat

**Objet : Autorisation donnée à monsieur le Président de déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques. Réaménagement de l'ancienne poste de Cognac-la-Forêt en médiathèque.**

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2019-95 en date du 19 décembre 2019, le Conseil Communautaire a déjà délibéré afin d'autoriser monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du concours particulier de la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) pour les bibliothèques.

A ce jour, les marchés de travaux ont été attribués aux diverses entreprises titulaires, et la DRAC sollicite le Conseil Communautaire afin que celui-ci prenne une délibération entérinant les coûts définitifs de ce projet, ce qui permettra de calculer au mieux la DGD.

Le plan de financement de ce projet (hors aléas de chantier et avenants éventuels) est maintenant le suivant :

**Budget prévisionnel**

	Désignation	Montant H.T.
Travaux	Travaux	61 670,78 €
	Maîtrise d'œuvre	8 960,00 €
	Frais annexes	7 024,00 €
	Études préalables	3 000,00 €
	Sous-total travaux	80 654,78 €
Matériel et mobilier	Mise en conformité accès internet	9 034,64 €
	8 ordinateurs réseau	6 986,00 €
	Mobilier médiathèque	41 960,00 €
	Sous-total matériel et mobilier	57 980,64 €
Fonds documentaire	Livres (T.V.A. 5,5%)	57 000,00 €
	DVD	10 000,00 €
	CD	1 700,00 €

	Jeux vidéo	6 700,00 €
	Jeux de société	3 500,00 €
	Revue (T.V.A. 2,1%)	5 100,00 €
	Sous-total fonds documentaire	84 000,00 €
	<b>Total H.T.</b>	222 635,42 €
	<b>T.V.A.</b>	37 582,70 €
	<b>Total T.T.C.</b>	260 218,12 €

### Plan de financement prévisionnel

Montant total des dépenses H.T.	222 635,42 €
Montant total des dépenses T.T.C.	260 218,12 €
<b>FINANCEMENT</b>	
Subvention Conseil Départemental (25%)	55 658,86 €
Subvention DGD (50%)	111 317,71 €
F.C.T.V.A.	27 290,10 €
Fonds propres	65 951,46 €
<b>TOTAL</b>	260 218,12 €

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire :

- **AUTORISE** monsieur le Président à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat au titre du concours particulier de la DGD pour les bibliothèques, dans le cadre du dossier de réaménagement de l'ancienne poste de Cognac-la-Forêt en médiathèque.

**Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.**

Certifié exécutoire le

Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD